

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*



La famille et les amis ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Adrien VERNAY

décédé subitement à son domicile à Genève.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi
2 février 2012 à 14 h 30 à l'église d'Orsières
Valais.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.